

ORGANISATIONS ET PROJETS EN TRAVAIL SOCIAL (ESS-OPR)

Responsables de module

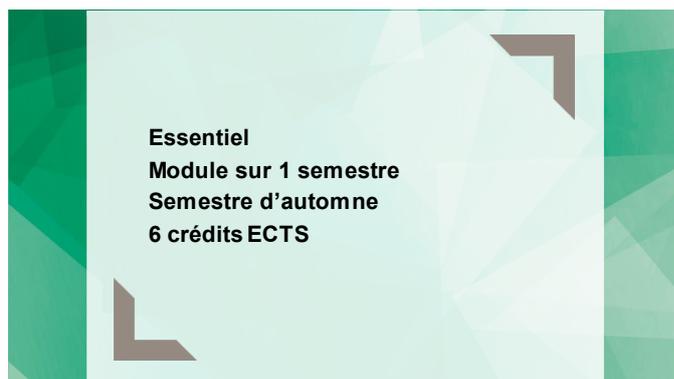
[Monica Battaglini](#)

Organisation

Jour : Mercredi

Horaire : 13h30-17h00

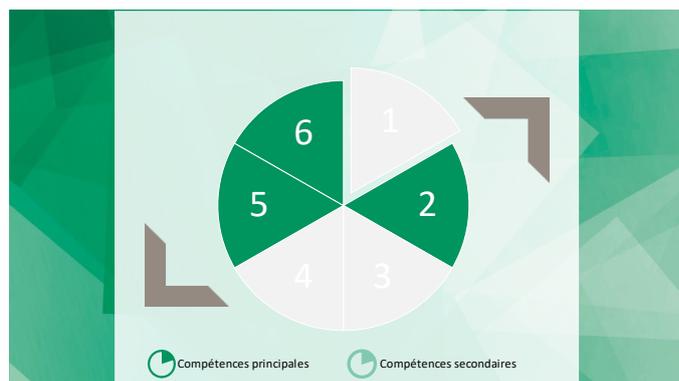
Lieu : HES-SO Master



Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce module part du postulat que les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux sont la courroie de transmission entre les organisations qui réalisent l'action sociale et les destinataires de ces actions.

Dans le contexte des transformations du monde global et des capacités associatives à assumer des interventions remplaçant l'Etat social, nombreux sont aujourd'hui les projets d'intervention sociale innovante utilisant les compétences et les outils du travail social. Ces projets, souvent indépendants, "bricolent" des solutions d'inclusion citoyenne dans les niches, le vide, voire le blocage des politiques publiques existantes. Ainsi, dans le but de rendre les actions le plus efficaces possible tout en préservant le bien-être des intervenant-es, ce module prend le parti pris qu'en tant que dernier maillon de la chaîne de cette action, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux doivent connaître les mécanismes de fonctionnement de l'action sous l'angle organisationnel et de gestion de projet. En d'autres termes, au travers de la connaissance des institutions et leur fonctionnement, il s'agit d'aider à prendre conscience du rôle que les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux ont en tant que participant-es à la construction et à la réalisation des politiques publiques au travers, notamment, du développement de projets en innovation sociale.



Le module contribue au développement des compétences 2, 5 et 6 du profil de compétences MATS.



A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Faire remonter au bon endroit hiérarchique et de manière pertinente la réalité de la situation des destinataires de l'action sociale. Il s'agit d'adopter à la fois le point de vue global et spécifique dans le but de mieux adapter les actions aux situations et aux bénéficiaires ;
- Comprendre les contraintes et les opportunités des politiques d'action sociale (sur le plan du contenu et sur le plan organisationnel) pour pouvoir adapter au mieux sa propre action dans le cadre de la marge de manœuvre laissée par ces politiques et accepter le cas échéant les limites de celles-ci.
- Evaluer, analyser et promouvoir des interventions sociales innovantes, en modélisant les pratiques des professionnel·les et/ou des usagères et usagers.
- Planifier et coordonner la construction organisationnelle des projets en mobilisant les outils théoriques et méthodologiques pertinents, tout en adoptant une prise de distance critique par rapport à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action.
- Être capable d'assumer la responsabilité de la conduite de projets autonome et d'autres fonctions gestionnaires dans cadre de l'action sociale.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es en mesure de jouer un rôle d'interface entre les politiques publiques, les publics et les organisations du travail social et d'élaborer, réaliser, promouvoir et évaluer des projets innovants relevant de l'action sociale.

Ce module permet aux étudiant·es d'une part de développer leur compréhension du fonctionnement des organisations du travail social. Ceci afin de d'une part de développer une perspective experte en lien avec celles des actrices et des acteurs concerné·es, et d'autre part de saisir la marge de manœuvre qui leur est octroyée par les politiques sociales.

Modalités d'enseignement

Le module articule cours-conférences (cours ex-cathedra, supports audio-visuels, interventions externes) et ateliers pratiques (travaux de groupe, jeux de rôle, suivis personnalisés).

L'enseignement est basé sur des cours en présentiel.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : la présence au cours est fortement recommandée. La participation à certaines séances est obligatoire en raison de travaux de groupe et restitutions intermédiaires. Les dates de ces séances seront communiquées lors de la présentation du planning détaillé du module.



Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation est conçue pour rendre compte (individuellement et collectivement) de l'organisation d'un travail de collecte de données, d'analyse et de présentation (orale & écrite) d'une organisation (choisie avec l'aide des enseignantes) qui agit en utilisant le travail social.

Pour les étudiant·e·s il s'agira de réaliser une analyse d'une action publique concrète et ciblée à l'aide des connaissances apportées par le cours.

Le travail s'effectuera par groupe de 3-4 étudiant·es : en se basant sur le cadre analytique développé dans le cours (y compris la mobilisation des outils spécifiques présentés en classe), les participant·es seront amené·es à étudier une action publique réelle dans son cadre politico-juridique, sous le prisme des acteurs et de leurs relations. Concrètement, il s'agit de choisir une organisation selon la faisabilité de l'analyse, de s'attribuer des tâches selon des décisions collectives (en petit groupe), de définir et réaliser la coordination du groupe, de réfléchir sur tout ce processus d'analyse (« *making off* ») et de communiquer tout cela dans un rapport écrit et lors d'une présentation orale. Dans le rapport écrit chaque étudiant·e rédige une partie de l'analyse, par oral chacun·e prend la parole dans une présentation de 20-30 min.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Capacité à analyser une organisation dans son contexte social et politique en se basant sur les cadres analytiques étudiés dans le module
- Capacité à mobiliser à bon escient les outils et les modèles appris dans le module
- Capacité à prendre de la distance, à développer un sens critique par rapport aux valeurs véhiculées par le projet de l'organisation analysée
- Capacité à mobiliser la réflexivité
- La qualité formelle de la présentation (écrite, orale)

Barème

Note individuelle :

- 40 points : Partie individuelle rédigée dans le rapport écrit
- 10 points : Présentation orale individuelle (clarté, pertinence, aspects formels)

Note collective :

- 20 points : Harmonisation et cohérence du rapport écrit (du groupe)
- 10 points : Making of (réflexion collective écrite sur la gestion du projet)
- 20 points : Présentation orale de tout le groupe (cohérence, harmonisation, aspects formels)





Pro-rata notation

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Organisations et projets en travail social », l'étudiant·e doit répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence.
- En cas d'échec à un module Essentiel répété, l'étudiant·e est en échec définitif au MATS.
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- Avoir validé le module...
- Avoir suivi le module...
- Pas de prérequis
- Autres : Lecture considérée comme acquise en début de formation :

Linder, Wolf & Iff, Andrea. (2011). Le système politique de la suisse.
<https://www.wolf-linder.ch/wp-content/uploads/2017/11/Systeme-politique-Suisse.pdf>

Remarques

Descriptif provisoire.

La version définitive sera disponible d'ici au début du semestre d'automne 2024.